CATECHISME
DES
PARLEMENS.


THE NEWBERRY



CATÉCHISME
DES
PARLEMENS.

D. QU'ÊTES-VOUS de votre nature?

R. Nous sommes des Officiers du Roi, chargés de rendre la justice à ses Peuples.

D. Qu'aspirez-vous à devenir?

R. Les Législateurs, & par conséquent les maîtres de l'Etat.

D. Comment pourriez-vous en devenir les maîtres?

R. Parce qu'ayant à la fois le pouvoir législatif & le pouvoir exécutif, il n'y aura rien qui puisse nous résister.

D. Comment vous y prendrez-vous pour en venir là?

R. Nous aurons une conduite diverse avec le Roi, le Clergé, la Noblesse & le Peuple.

D. Comment vous conduirez-vous d'abord avec le Roi?

R. Nous tâcherons de lui ôter la confiance de la Nation, en nous oppofant à toutes fes volontés, en perfuadant aux Peuples que nous fommes leurs défenfeurs, & que c'eft pour leur bien que nous refufons d'enregiftrer les impôts.

D. Le Peuple ne verra-t-il pas que vous ne vous êtes refufé aux impôts, que parce qu'il vous les auroit fallu payer vous-mêmes?

R. Non, parce que nous lui ferons prendre le change, en difant qu'il n'y a que la Nation qui puiffe confentir les impôts, & nous demanderons les Etats Généraux.

D. Si malheureufement pour vous le Roi vous prend au mot, & que les Etats Généraux foient convoqués, comment vous en tirerez-vous?

R. Nous chicanerons fur la forme, & nous demanderons la *forme de 1614*.

D. Pourquoi cela?

R. Parce que, felon cette forme, le Tiers-Etat fera repréfenté par des gens de Loi; ce qui nous donnera la prépondérance.

D. Mais les gens de Loi vous haïffent?

R. S'ils nous haïffent, ils nous craignent, & nous les ferons plier à nos volontés.

D. Pouvez-vous efpérer que le Clergé

entre dans vos vue, lui qui ſait que vous êtes ſes ennemis ?

R. Nous ne ferons avec le Clergé qu'une alliance paſſagere ; nous lui perſuaderons qu'il eſt perdu, ſi le Tiers-Etat a de l'aſcendant dans les Etats Généraux ; nous lui ferons comprendre que nous nous ſoucions encore moins que lui de payer les impôts, & qu'il faut nous allier, afin de les faire tomber ſur le Peuple.

D. Comment vous conduirez-vous avec la Nobleſſe ?

R. Nous tiendrons la même conduite, & nous lui promettrons de ſoutenir ſes priviléges.

D. Ne craignez-vous pas que le Peuple ne vous pénetre, & qu'il ne s'indigne de ce que vous le ſacrifiez, ſous prétexte de le défendre ?

R. Non, parce que notre marche eſt de ne rien craindre, & d'aller toujours en avant ; c'eſt ainſi que nous ſommes parvenus à nos fins : d'ailleurs le Peuple n'a ni conſiſtance, puiſqu'il eſt déſuni, ni perſévérance, parce qu'il ne ſait pas s'entendre.

D. Vous ne voudrez donc pas ſincerement les Etats Généraux ?

R. Non ; c'eſt un prétexte dont nous nous ſervirons pour abuſer les Peuples & nous faire des partiſans ; nous ne voulons les Etats Généraux qu'autant, que nous ſerons ſûrs d'y être les maîtres.

D. Et ſi le Roi & la Nation s'accordent à vouloir les Etats Généraux dans une forme plus populaire que celle de 1614, que ferez-vous ?

R. Nous perſuaderons au Clergé & à la Nobleſſe de proteſter, & nous proteſterons nous-mêmes.

D. Que réſultera-t-il de là ?

R. Que le Roi ſera arrêté, & que les Peuples, que nous diviſons, ne s'accorderont pas pour vouloir les Etats Généraux;

D. Et comment vous y prenez-vous pour diviſer les Peuples & les aveugler ?

R. Par le moyen des gens de robe & des ſuppôts du Palais. Nous avons à nos ordres les Cours des Aides, les Chambres des Comptes, divers Juges ſemés par-tout, qui perſuadent aux Peuples, par des moyens déguiſés, qu'il n'y a pas d'autre forme à ſuivre que celle de 1614.

D. Mais ces Juges à vos ordres ne ſe montreront pas en public ?

R. Au contraire, il en eſt *qui ne ſeront arrêtés ni par l'éloignement, ni par la rigueur de la ſaiſon; ils traverſeront de vaſtes contrées* pour venir déclarer à nos pieds *qu'ils ſe feront une gloire ſuprême de nous reſter inviolablement attachés*; & pour en impoſer aux ſots, *nous payerons* à ces Juges complaiſans *le tribut d'éloges que nous leur devons*, en leur déclarant *que nous nous eſtimons heureux d'attacher une couronne ſur leurs têtes* (1).

D. N'avez-vous pas d'autres moyens?

R. Nous nous ſervons encore du Clergé & de la Nobleſſe récente, qui crient de toutes parts à l'innovation.

D. Ne craignez-vous pas que, dans un ſiecle auſſi éclairé, il ne ſoit difficile de faire illuſion à la Nation?

R. Si nous ne pouvons pas la tromper, nous pouvons nous en faire craindre; nous avons des émiſſaires par-tout; & les Peuples ſavent bien que nos vengeances ſont impla-

---

(1) Voyez *le compliment fait à la Cour* (le Parlement de Toulouſe) *les Chambres aſſemblées, le 1er Décembre* 1788, *par MM. les Députés de la Sénéchauſſée de Vil... & la réponſe par M. le Préſident de la Hage.*

cables. Nous brûlons les Ecrits, nous décrétons les Auteurs, nous intimidons tous les Citoyens par le pouvoir de les accuser nous-mêmes sous le nom de notre Procureur Général, de les poursuivre, de les juger, & de les pendre dans les *vingt-quatre heures*.

D. Si l'on vous dit que vos décrets sont bien plus despotiques que les lettres de cachet, contre lesquelles vous avez tant déclamé, que répondrez-vous?

R. Nous ne répondrons pas, nous détournerons la question, en déclamant contre le despotisme, parce que c'est le plus sûr moyen de masquer & couvrir le nôtre.

D. Cependans les Peuples crient de partout pour demander que le Tiers-Etat ait, aux Etats Généraux, l'égalité avec les deux autres Ordres réunis. Comment ferez-vous pour vous débarrasser de leur clameur?

R. Nous intriguerons, nous brouillerons, nous donnerons des ombrages & des craintes au Ministere; nous dirons que les délibérations & les représentations du Tiers-Etat sont des *libelles séditieux*; que ses assemblées sont des *attroupemens*, & que ses protestations sont *une révolte*.

D. Comment vous conduirez, si vous êtes les plus forts?

R. Nous porterons par-tout notre vengeance implacable ; nous manderons tous les Tribunaux inférieurs ; nous jugerons de nouveau toutes les causes qui ont été portées devant les grands Bailliages ; nous ferons perdre leur procès à ceux qui l'auront gagné, & nous le ferons gagner à ceux qui l'auront perdu ; nous décréterons, sans forme de procès, tous ceux qui auront éclairé la Nation ; nous ferons trembler tous les François, afin qu'ils ne puissent se relever de l'avilissement où nous les aurons plongés.

D. Mais toutes ces poursuites occasionneront des frais immenses au pauvre Peuple ?

R. C'est ce que nous appelons *faire la guerre à ses dépens.*

D. C'est fort bien ! Et comment vous conduirez-vous avec le Roi ?

R. Comme nous sommes les Etats Généraux réduits *au petit pied*, il est évident que nous ferons Souverains *au petit pied ;* nous réglerons donc les impôts ; en nous exemptant nous-mêmes, nous déchargerons le Clergé qui nous aura soutenus, pour surcharger le Peuple qui vouloit secouer ses fers ; nous referons alors un Code de Lois à notre guise, sans consulter le Roi ni la Nation ; nous affer-

mirons notre puiſſance à jamais ; & voilà la *Conſtitution.*

D. Comment vous y prendrez-vous pour étouffer les lumieres qui, tôt ou tard, concourront à vous démaſquer ?

R. Nous prônerons la liberté de la Preſſe en faveur de nos adhérens ; nous proſcrirons ceux qui auroient l'audace de fronder nos prétentions ; nous crierons ſans ceſſe: *La Conſtitution*, *les Lois fondamentales*, & nous finirons par défendre de parler.

D. Comment cela ?

R. Parce que nous aurons des eſpions dans tous les gens de Robe, depuis le Préſident à la Grand'Chambre, en deſcendant graduellement, juſqu'au moindre Huiſſier de village. Dans cet âge heureux, il y aura plus de danger à inſulter un Procureur, ou ſa ſervante, ou ſa maîtreſſe, qu'il n'y en a aujourd'hui à déſobéir formellement au Roi.

D. Pourquoi appelez-vous ces temps futurs un âge heureux ?

R. Parce qu'on ne verra qu'alors ce que les ſages ont tant demandé, lorſqu'ils ont dit que le Peuple le plus libre & le plus heureux eſt celui qui eſt gouverné par les lois. Or il eſt évident que les lois régneront alors, puiſque nous régnerons nous-mêmes.

D. Comment appellerez-vous ce gouvernement ?

R. L'Ariſtocratie Parlementaire, ou la *Robinocratie.*

D. Qu'eſt-ce qui affermira votre puiſſance ?

R. La ligue offenſive & défenſive entre tous les Parlemens, en ſorte qu'il n'y aura ſi petit coin de la France où nous ne puiſſions étouffer les lumieres & les voix.

D. Mais ne craignez-vous pas le Clergé ?

R. Nous le flattons aujourd'hui, parce que nous nous ſervons de lui ; mais comme toute puiſſance rivale feroit à craindre pour nous, nous l'abaiſſerons quand nous ſerons affermis.

D. Comment cela ?

R. C'eſt qu'étant Légiſlateurs, & voulant l'être ſeuls, nous ſaperons toutes autres lois que les nôtres, & nous incorporerons le Code Eccléſiaſtique dans le Code Civil. Le Clergé a de la puiſſance & des richeſſes ; nous lui ôterons ſa puiſſance, en aboliſſant ou affoibliſſant ſon code, & ſes richeſſes, en permettant l'aliénation de ſes biens, & en lui faiſant perdre ſes procès en *Sabatines*, que nous doublerons, *ſuivant l'uſage.*

D. Les bonnes dupes ! Mais la Nobleſſe, ſi haute & ſi fiere, ne la craignez-vous pas ?

R. Nous n'étions pas ſans alarmes, à cauſe de ſa généroſité naturelle & de la ſupériorité que l'Epée affectoit ſur la Robe; mais heureuſement nous l'avons aveuglée.

Et comment ?

R. En lui laiſſant croire qu'il s'établiroit une ariſtocratie d'Epée, qui accroîtroit le pouvoir de la haute Nobleſſe; & quant aux ſimples Gentilshommes & aux poſſeſſeurs de fiefs, nous leur avons perſuadé que leurs fiefs ſeroient toujours exempts d'impoſitions.

D. Comment vous y êtes-vous pris pour leur perſuader tout cela, ſans leur en parler ?

R. Par un moyen bien ſimple, en demandant *la forme de* 1614. Nous avons fait entendre par-là au Clergé qu'il domineroit; à la Nobleſſe, qu'elle l'emporteroit; aux gens de Robe, qu'ils ſubjugueroient le Tiers-Etat; aux gens de Finance, qu'ils ſeroient des êtres très-importans; & par ce mot, plus politique qu'on n'a cru, nous avons détaché du Roi tous les Corps un peu puiſſans, pour les attacher à nous.

D. Mais le peuple vous haïra?

R. Qu'importe qu'il nous haïsse, pourvu qu'il nous craigne?

D. Comment vous conduirez-vous avec la Noblesse, quand vous serez tout-puissans?

R. Nous nous y sommes pris de loin, en décidant qu'il faudroit être Noble désormais pour être Membre du Parlement, & ainsi nous lui présenterons un moyen d'agrandissement qui affermira notre Corps. Ce leurre aura son effet dans dix ans d'ici.

D. Est-ce tout?

R. Non; comme nous serons Législateurs, il est évident que nous réglerons la police des armées, comme celle de l'Etat. Nous en avons fait l'essai, en mandant venir le Doyen des Maréchaux. Notre crédit sera sans bornes; on briguera notre protection pour obtenir des grades & des rangs; nous les donnerons à nos parens & à nos créatures: les Parlemens, & sur-tout celui de Paris, disposeront de tout, ce qui amenera la haute Noblesse à briguer l'honneur d'entrer au Parlement.

D. Cela ne produira-t-il pas de la jalousie de la part des Parlemens de province contre celui de Paris?

R. Sans doute; mais ils ne s'en aperce-

vront que quand il ne ſera plus temps. Le Parlement de Paris ſera en poſſeſſion de tout occuper & de tout donner, & les Parlemens de province ſeront forcés de lui faire leur cour, & dépendront abſolument de lui.

D. Ne craignez-vous pas qu'on pénetre votre ſecret ?

R. Le branle eſt donné, nos partiſans ſont étourdis, les clameurs du Tiers-Etat les attachent plus fortement à nous, par l'obſtination & l'amour-propre; ils nous regardent comme leur aſile & leur appui; ils ſont entraînés; & quand ils verroient, ils ne voudroient pas voir. Le vulgaire des hommes ne ſait pas lire dans l'avenir, & n'eſt affecté que du préſent, & voilà la magie.

De la forme de 1614.

D. Comment vous conduirez-vous avec les armées qui ſont aux ordres du Roi ?

R. Nous tâcherons de les détacher de ſon obéiſſance, en perſuadant aux Officiers que le Roi eſt un deſpote, un tyran qui veut opprimer ſes peuples, & nous ferons entendre finement aux Officiers, qui ſont tous nobles, que c'eſt ici l'affaire de la Nobleſſe; qu'elle doit

regarder le Roi comme ſon ennemi perſonnel, puiſqu'il veut relever le Tiers-Etat de l'aviliſſement auquel il étoit condamné.

D. Comment ferez-vous entendre cela à la Nobleſſe ?

Par un ſeul mot, qui eſt le ſignal de ralliement de tous les intérêts particuliers : *la forme de* 1614.

D. Ne craignez-vous pas que ſi les Nobles, qui ſont du ſecond Ordre, donnent dans votre ſyſtéme, les Soldats, qui ſont du Tiers-Etat, ne s'attachent à lui, & ne refuſent de ſervir contre leurs freres & leurs amis ?

R. Les Soldats ſont des machines qui obéiſſent aveuglément à l'impulſion de leurs Chefs.

D. Mais ils ont prêté ſerment au Roi ?

R. On leur fera croire qu'ils combattent pour les intérêts du Roi.

D. Ne feroit-ce pas ici l'écueil de votre plan, puiſqu'il faudroit rendre traîtres au Roi nos Officiers, dont les yeux s'ouvriront au moment de ſe voir ſur le bord de l'abîme, & nos Soldats, qui ne connoiſſent franchement que leur devoir ?

R. C'eſt une difficulté; mais on ne feroit rien, ſi on ſe laiſſoit effrayer par les obſtacles.

737

D. Et le Tiers-Etat ne dira-t-il pas aux Soldats : « Vous êtes nos freres, notre intérêt est » le vôtre; en vous unissant à nous, vous ser- » vez le Roi, puisque nous nous élevons en » faveur du Roi : c'est pour vous aussi que » nous parlons, puisque nous demandons que » vous ne soyez point exclus du grade d'Offi- » ciers ; vous seriez des lâches de désobéir au » Roi, pour opprimer le Tiers-Etat, qui ré- » clame vos droits en réclamant les siens ». Comment vous tirerez-vous de là ?

R. En empêchant qu'il y ait des Etats Généraux.

D. Je vous en défie.

Point de réponse.